

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-06-027

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présent(s) : 19
Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre d'absent(s) : 8
Nombre de pouvoir(s) : 8

Vote :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le vingt juin deux mille vingt-quatre, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Alain THOLOT, 1^{er} Adjoint, pour le maire empêché.

Date de convocation : 13 juin 2024

Membres présents en séance :

Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Pierre PASQUIER, Margot SOLVIGNON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Florence GAVARD, Florence CHEUCLE, René MEASSON, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Claude TOUILLOUX, Frédéric PER, Anabel FOURNIER-FAURE

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Eric LARDON, Marcelle DJOUHARA, Marc COMBETTE, Odile PHILIPPON, Martine CHARLES, Arnaud DE MAZENOD, Corinne VERDIER, Patrice BRAUD.

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Eric LARDON pouvoir à Alain THOLOT, Marcelle DJOUHARA pouvoir à Hélène DE SIMONE, Marc COMBETTE pouvoir à Serge TRIOULEYRE, Odile PHILIPPON pouvoir à Christiane CLUZEL, Martine CHARLES pouvoir à Margot SOLVIGNON, Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Claude TOUILLOUX, Corinne VERDIER pouvoir à Marie-Pierre SEON, Patrice BRAUD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Madame Christiane CLUZEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : PATRIMOINE - CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL - ROUTE DE CHATELUS – DOSSIER MELKA - APPROBATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

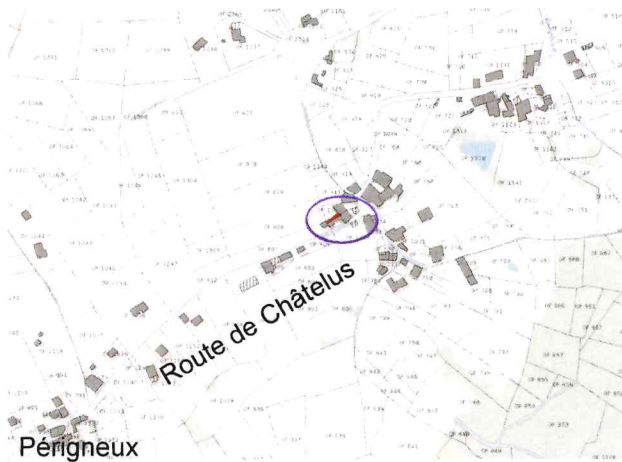
042-214202566-20240620-2024-06-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2024
Publication : 24/06/2024

La municipalité a été sollicitée par M. MELKA et Mme LIVERSAIN pour l'acquisition de la parcelle entière cadastrée F 1263, et d'une partie de la parcelle cadastrée F 808, situées à côté de leur propriété, route de Châtelus à St Marcellin en Forez.

Parcelles situées à côté du Centre aéré La Ruche



Il a été fixé les conditions suivantes :

- Le prix est fixé à 15 € / m² pour une superficie exacte à déterminer par le géomètre, soit environ 87 m² (avec 70 m² environ à prendre dans la parcelle F 808 d'une superficie totale de 3 300 m² et la parcelle F 1263 d'une superficie de 17 m²),
- Les frais de géomètre et les frais d'acte notarié ou administratif sont à la charge de l'acquéreur.

Par courrier du 23 mai 2024, M. MELKA et Mme LIVERSAIN ont accepté les conditions de la vente.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir approuver cette vente et autoriser le maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires et accomplir toutes les démarches ou formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres,

- Approuve la vente à intervenir avec M. MELKA et Mme LIVERSAIN concernant la parcelle communale cadastrée F 1263 et une partie (environ 70 m²) de la parcelle communale F 808 au prix de 15 € / m² (selon document d'arpentage qui sera réalisé par un géomètre)
- Autorise Monsieur le maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires et accomplir toutes les démarches ou formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 21 JUIN 2024

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint

Alain THOLOT

The signature of Alain Tholot is written in black ink. To its right is the official seal of the Municipality of Saint-Marcellin-en-Forez, which is circular and blue, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ' and '42880'.

Le Secrétaire de séance

Christiane CLUZEL

The signature of Christiane Cluzel is written in black ink.